LE GRAIN DE SABLE

N° 441 – VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2003



LA FIN DE CANCUN

Dans ce numéro

Le 13 septembre á Cancun : une manifestation pacifique hors du commun

Par Geoffrey Pleyers. Aspirant du FNRS, doctorant en sociologie au CADIS (EHESS-Paris) et á l'université de Liége. Chercheur invité á l'Instituto de Investigaciones Sociales (UNAM – Mexico)

Ce 13 septembre a été marqué par des manifestations contre l´OMC dans de très nombreuses villes du monde. Celle qui a eu lieu á Cancun était pour le moins extraordinaire. Certes, les participants n´étaient pas extrêmement nombreux, 4000 tout au plus, mais les actes qu'ils ont posés ont montré toute la force de leur mouvement. Après prés d'une heure d'un travail de fourmis, les jeunes filles d´un coté et les paysans coréens de l'autre sont venus à bout de la triple grille qui les séparait des cordons policiers sur le chemin menant vers le lieu de réunion de la convention de l'OMC. Espérant le déchaînement de la violence entre manifestants et policiers, toutes les cameras étaient braquées sur ce trou béant d'une dizaine de mètre dans la grille. Pourtant, une fois rompue cette barrière, les milliers de manifestants se sont assis pour observer une longue minute de silence en souvenir de Lee Kiung qui a mis fin á ses jours au sommet de la grille identique á une centaine de mètre de là mardi dernier. Une assemblée a alors été entamée, marquée notamment par les brèves allocutions de délégués coréens, paysans et africain. Après quoi, les Coréens ont symboliquement brûlé une représentation de l OMC et ont déposé des dizaines de fleurs devant les lignes policières. Un peu plus loin, au son des tambours, une gigantesque danse interculturelle a alors réuni 300 a 400 personnes. C´est dans le calme absolu que les manifestants se sont ensuite retirés, sans s´affronter avec la police.

Pour ces manifestants, les barrières qu ils avaient détruites étaient celles de l'OMC, les frontières de la globalisation libérales, le « mur de l´injustice, de la faim et de la misère ».

Cette marche est un immense succès que le mouvement doit á l´organisation extraordinaire de cette manifestation basée sur la collaboration entre jeunes, Coréens, paysans et black block. Les filles qui formaient la première ligne de la manifestations se sont particulièrement illustrées par leur courage en rompant calmement les grilles á quelques centimètres des policiers mais aussi par leur capacité á gérer la marche, á calmer les moins modérés et á veiller á ce qu'aucun projectile ne soit lancé contre les policiers.



Il faut ajouter que pendant cette manifestation, une délégation coréenne était parvenue à entrer dans le centre de convention où se tient la réunion de l'OMC. Hier, 86 jeunes sont parvenus á bloquer pendant plus de deux heures l'entrée de ce centre de convention.

Cette journée ne suffira sans doute pas à effacer les divisions permanentes de la société civile à Cancun et ne cachera pas le petit nombre d'altermondialistes présents á cet important sommet. A part les Coréens, seuls 300 syndicalistes ont participé a cette marche pourtant présentée comme la plus importante du contre sommet. Seules quelques dizaines de paysans sont restés á Cancun après leur manifestation du 10 septembre dernier. Les représentants des ONG étaient moins nombreux encore ! Logeant pour la plupart dans les hôtels de luxe de la zone hôtelières, rares étaient ceux qui avaient jugé important de se joindre aux protestations des mouvements « d'en-dehors de la zone ». Le contre sommet fut ainsi marqué par la grande division des protestataires, particulièrement au sein de la délégation mexicaine, mais aussi au niveau international. Quelle différence en effet entre les paysans de Via Campesina logeant dans des tentes ou dans un centre sportif et les représentants d'une autre organisation internationale de paysans, parmi lesquels 50 membres de la FNSEA, ayant choisi le Sheraton. Entre les conférences feutrées des ONG dans les grands hôtels et celles sous une tente des jeunes zapatistes, est-ce le même « autre monde possible » ?

Néanmoins, grâce aux formes de mobilisations promues par les Coréens et une partie des jeunes, Cancun a connu ce 13 septembre l'une des plus extraordinaires mobilisations altermondialistes. Le contre sommet marque l'intégration des Coréens dans le mouvement altermondialiste. La manifestation d'aujourd'hui et le comportement pacifique et très engagé des 180 membres de cette délégation depuis prés d'une semaine montre que le mouvement a beaucoup á apprendre de cette partie du monde. Gageons que le prochain forum social mondial qui se tiendra en Inde en janvier prochain le confirmera.

Contact pour cet article. geoffreypleyers@hotmail.com

Les coulisses agitées de Cancun

Par Arnaud Zacharie. Directeur de recherche au CNCD, coauteur de « FMI. La main visible » (Labor, 2003).

La conférence de Cancun représente une nouvelle étape de la crise de la gouvernance mondiale. La fin de la guerre froide avait suscité d'immenses espoirs. La démocratie et les droits de l'homme pouvaient enfin être universellement promus par l'ONU. Le Sommet de la Terre de Rio (1992) débouchait sur un ambitieux « Agenda 21 ». Le « Consensus de Washington » prôné par le FMI et la Banque mondiale faisait du marché libre la clé du développement des pays du Sud et de l'Est. Enfin, huit années de difficiles négociations (1986-1994) avaient transformé le GATT en une Organisation mondiale du commerce (OMC) dotée d'un tribunal contraignant et fondée sur le principe démocratique de « un membre = une voix ».

Aujourd'hui, les espoirs se sont mués en perplexité, voire en désillusion. Les crises financières asiatique, russe et latino-américaine, la marginalisation croissante de l'Afrique subsaharienne, les importants blocages rencontrés par le processus de Kyoto, la crise boursière dans les pays industrialisés et, last but not least, la crise de l'ONU liée à la guerre préventive en Irak ont contribué à créer un « nouveau désordre international ». L'OMC n'a évidemment pas été épargnée. Après l'échec à Seattle (1999) de sa troisième conférence ministérielle, chahutée par les manifestants et (surtout) incapable de dépasser les divergences Nord-Sud et euro-américaines, l'OMC a su profiter de la pression de l'après-11 septembre pour lancer à Doha (2001) un « Agenda du développement » devant aboutir fin 2004. Mais les deux années de négociations qui ont suivi ont vu ressurgir des clivages encore plus complexes que par le passé. Si un accord est finalement conclu à Cancun, il sera des plus vagues et pèsera sur la suite des négociations.

D'abord, les pays du Sud sont de moins en moins enclins à accepter les promesses non tenues des pays industrialisés et les règles défavorables qui en découlent : l'évaluation sur l'impact des libéralisations, promise depuis 1995, n'a toujours pas été réalisée ; la moyenne des droits de douanes fixés par les pays industrialisés pour les articles manufacturiers en provenance du Sud est quatre fois plus élevée que pour les mêmes articles émanant du Nord ; alors que les pays industrialisés protègent et subventionnent leur agriculture, les pays du Sud se voient refuser de telles mesures ; le système des brevets freine l'accès des pays pauvres aux médicaments et empêche la recherche liée aux maladies qui n'existent que dans ces pays ; etc. Fatigués de cette réalité, les pays du Sud ont fixé un ultimatum clair aux pays industrialisés, en conditionnant la suite des négociations à un accord sur le dossier agricole et sur celui des médicaments. Passé quasiment inaperçu dans les médias, un accord informel a été pris au début de l'été 2003 par l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil, à l'invitation de ce dernier, pour ne parler que d'une seule voix au sein des organisations internationales. Cet embryon de « nouvelle tricontinentale » a pour ambition de s'ouvrir à terme à la Russie et à la Chine, nouveau venu de poids à l'OMC. Le trio, allié au Kenya, a déjà agit en étant fin août 2003 à la base du compromis sur les médicaments. Il a également initié la constitution d'un « G20 du Sud » défendant une position commune sur le dossier agricole.

Ensuite, les divergences persistent entre les Etats-Unis et l'Union européenne qui, une fois n'est pas coutume, parle d'une seule voix sur la scène internationale. Pire, la stratégie unilatéraliste de l'administration Bush est

difficilement compatible avec la logique multilatéraliste de l'OMC. Contrairement à l'administration Clinton, l'équipe de Bush ne semble guère concernée par la santé de l'économie mondiale. Seule la croissance américaine semble l'intéresser. Bien qu'elle s'en défende, il est de plus en plus clair qu'elle table sur un « dollar faible » pour réduire son gigantesque déficit commercial sur le dos des autres pays industrialisés, à commencer par les pays de la zone euro. Elle se cache d'ailleurs moins pour demander en vain à la Chine d'abandonner sa politique du « yuan faible », qui rend artificiellement bas le coût des produits exportés par ce pays. En outre, l'administration Bush, dont la devise semble être « le protectionnisme pour nous, le libre-échange pour vous », voit d'un très mauvais œil les procès que les Etats-Unis ont récemment perdu devant le tribunal de l'OMC. Certaines voix influentes à Washington, déjà irritées de devoir admettre le nécessaire retour de l'ONU en Irak, se disent que des négociations et des accords bilatéraux permettraient au gouvernement d'utiliser au cas par cas tout son poids diplomatique, sans que des règles multilatérales contraignantes ne viennent le perturber.

A cette aune, prôner « la suppression de l'OMC », comme le font aussi bien la droite radicale que la gauche radicale, serait une erreur. Cela ferait le jeu des unilatéralistes en transformant les règles commerciales en véritables « lois de la jungle » et en exacerbant les rapports de force bilatéraux. Un tel remède pourrait aggraver les maux souvent dénoncés avec pertinence, voire déboucher sur de nouvelles guerres commerciales. Par contre, il semble urgent de réformer l'OMC en profondeur et de la remettre à sa place, afin de garantir au niveau mondial aussi bien le développement équitable du commerce des biens et des services marchands que la satisfaction des droits fondamentaux.

Cela passe d'abord par une évaluation des accords existants et par la définition de règles équitables entre le Nord et le Sud, ce qui implique avant tout de respecter les engagements pris à Doha, comme celui de mettre en pratique « le traitement spécial et différencié », celui de « contribuer à une solution durable du problème de l'endettement extérieur des pays en développement » et « des effets de l'instabilité financière et monétaire », celui de « protéger la santé et, en particulier, de promouvoir l'accès de tous aux médicaments », celui d'éliminer le protectionnisme sur « les produits [non agricoles] dont l'exportation présente un intérêt pour les pays en développement » ou celui de viser « des améliorations substantielles de l'accès aux marchés » et « des réductions de toutes les formes de subventions à l'exportation, en vue de leur retrait progressif ».

Mais ces promesses ne sont pas suffisantes. Il est par exemple nécessaire de réaliser qu'il n'y a plus un seul Tiers Monde, mais plusieurs, avec d'un côté une vingtaine de pays du Sud « semi industrialisés » et de l'autre une petite centaine de pays pauvres totalement démunis. Il est également crucial de ne pas condamner sans nuance, comme le fait la Banque mondiale, le soutien de l'agriculture paysanne si elle a pour but de garantir la sécurité alimentaire, ce qui pourrait passer au Sud par la création de marchés communs agricoles régionaux, comme l'ont fait les Européens il y a quatre décennies. Il est aussi indispensable de rompre avec la logique de « marchandisation » des services et des biens publics fondamentaux comme l'eau, l'éducation, les semences ou le génome humain, ce qui passe par une réforme en conséquence des accords sur les services (AGCS) et les droits de propriété intellectuelle (ADPIC), notamment par la définition de biens publics mondiaux non régis par les lois du marché.

Enfin, un des enjeux les plus cruciaux du siècle naissant est sans doute la mise en place à l'échelle internationale d'une hiérarchie des normes de droit garantissant les droits fondamentaux. Actuellement, l'OMC, qui a pour mission de garantir la liberté de commercer, est la seule organisation internationale contraignante, de surcroît extérieure à l'ONU. Il en résulte que le « droit de commercer librement » a de facto la primauté sur les autres droits, ce qui aboutit progressivement à une « organisation commerciale du monde » au détriment du droit non-marchand issu de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est donc indispensable d'intégrer l'OMC à un nouveau système plus démocratique et contraignant des Nations unies, où la liberté de commercer serait subordonnée aux droits fondamentaux défendus par une coordination d'organisations existantes (OIT, OMS, UNESCO, PNUE, CNUCED, etc.) et/ou par un Conseil de sécurité économique et social. Bien qu'elle soit encore soumise à d'importants blocages politiques au Nord comme au Sud, une telle option permettrait de répondre sérieusement à la crise actuelle de la gouvernance mondiale.

Contact pour cet article. Arnaud.Zacharie@CNCD.BE

La propriété, moteur de la mondialisation

Par Pascal van Griethuysen. Chargé de cours à l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement

Pour comprendre la dynamique de la mondialisation, il faut remonter aux fondements mêmes du développement capitaliste: à l'institution de la propriété. Dévoiler le vrai visage de la propriété et décrire les modalités de son expansion permet d'identifier les mécanismes qui poussent à la course au profit et à la marchandisation du monde.

Propriété: possession exclusive et excluante

Toute société se dote de règles contrôlant l'accès aux biens et aux ressources naturelles. Au sein de la société capitaliste, l'accès à la terre, l'exploitation des matières premières, l'utilisation d'une technologie sont réservés à ceux qui détiennent des titres de propriété sur ces ressources. Ainsi, le propriétaire d'une maison

a le droit d'en disposer comme il l'entend: il peut y habiter, mais il peut aussi la louer; il peut vendre sa maison, et il peut contracter une hypothèque qui lui permet de disposer d'une somme d'argent et de construire une piscine. Rien de surprenant? Et pourtant: comment se fait-il que le propriétaire dispose d'une somme d'argent alors qu'il habite toujours dans sa maison? Et pourquoi un propriétaire est-il en mesure d'obtenir un emprunt auprès d'une banque alors qu'un non-propriétaire en ressort bredouille? La réponse à ces questions réside dans la nature du titre de propriété. Ce titre assure à son détenteur qu'il est seul à posséder les biens concernés: " "ce qui est à moi n'est à personne d'autre". Cette possession exclusive implique l'exclusion des non-propriétaires. En effet, des lois obligent les non-propriétaires à respecter les droits des propriétaires et des sanctions sont appliquées aux contrevenants. De ce fait les propriétaires sont assurés de conserver leurs privilèges. Ainsi garanti, le titre de propriété procure à son détenteur une forme de sécurité. Représentant la valeur spécifique de la propriété, cette sécurité est immatérielle. Elle n'en est pas moins réelle, et c'est en l'engageant que le propriétaire d'une maison obtient une hypothèque.

La monnaie: un dérivé de la propriété

La sécurité qui émane du titre de propriété est transmissible. Ainsi, aux débuts de l'époque coloniale, de grands propriétaires terriens, assurés de disposer de manière exclusive et durable du produit de leurs récoltes, se sont engagés à garantir les expéditions des grands navigateurs. Comme preuve de son engagement, un propriétaire émettait un papier-valeur indiquant son nom et l'importance de sa garantie. Ancêtre du billet de banque moderne, le papier-valeur avait pour fonction de matérialiser le transfert de sécurité que le propriétaire foncier transmettait au navigateur. Cette garantie permettait à ce dernier d'obtenir les équipements et les hommes nécessaires à son projet. En cas de succès, une partie des richesses ramenées d'outre-mer revenait aux propriétaires qui avaient garanti l'expédition. En cas d'échec, le propriétaire perdait les biens engagés, perte parfois compensée par la confiscation des biens du navigateur. Ainsi, c'est sur la base de la propriété existant en Europe à cette époque que l'expansion européenne a été rendue possible. Dès ses origines, le crédit s'est imposé comme le mode d'expansion privilégié de l'économie de propriété. Par la suite, succès oblige, les relations de crédit se sont généralisées. Des banques spécialisées dans le crédit sont apparues; devenus anonymes, les papiers valeurs ont pris la forme de billets de banque dont l'émission a été confiée à une banque centrale. Ainsi, la monnaie telle que nous la connaissons constitue un titre de propriété anonyme et transmissible.

La relation de crédit et ses conséquences

Lors d'une relation de crédit, le créancier transmet la sécurité que lui confère sa propriété sous forme d'argent. En échange de son prêt, il exige que le débiteur paie un intérêt et garantisse le remboursement par la mise en gage de sa propre propriété. Le créancier peut saisir la propriété du débiteur si ce dernier n'est pas en mesure de rembourser. Pour cette raison, la relation de crédit ne peut se faire qu'entre propriétaires. De son côté, le débiteur peut utiliser l'argent créé pour entreprendre de nouvelles activités.

Pour rembourser l'emprunt et payer l'intérêt sous forme monétaire, le débiteur doit entreprendre une activité convertible en monnaie. Or, seul le marché permet d'exprimer les biens et les services sous forme de coûts et de revenus monétaires. C'est pourquoi les biens produits doivent être vendus, les matières premières achetées et les relations de travail salariées. La marchandisation des ressources humaines et naturelles est donc une conséquence de l'expansion de la propriété par la voie monétaire.

Obligé de rembourser son emprunt, le débiteur doit absolument mener des activités rentables. Il est donc à l'affût de tout moyen pour diminuer ses coûts et accroître le produit monétaire de ses activités. Mais le paiement de l'intérêt lui impose de rembourser plus que ce qu'il a emprunté et cela dans un temps donné. Dès lors, l'expansion des activités économiques est une nécessité; il faut privilégier tout moyen de satisfaire cet impératif de croissance et cette pression temporelle.

La position de l'entrepreneur

Contraint de produire toujours plus, plus vite, au moindre coût, l'entrepreneur ne peut se préoccuper des conséquences sociales ou écologiques de ses choix. Obligé de réduire ses coûts, il s'attaque en priorité à la masse salariale et aux coûts des matières premières. Ainsi les indices boursiers saluent à la hausse les annonces de licenciement ou la diminution du prix du pétrole parce que de telles annonces renforcent les perspectives de rendement des entreprises. De même, pour vendre ses produits, l'entrepreneur doit impérativement cibler la demande solvable, au détriment de tous les besoins qui ne peuvent s'exprimer sous forme monétaire (besoins des populations pauvres, des générations futures, préservation de l'environnement). Pour augmenter ses ventes, il n'hésitera pas à investir des sommes considérables en publicité. Dans un tel contexte, le progrès technique est aussi soumis au critère de rentabilité monétaire: il permettra de réduire certains coûts (utilisation plus efficace des ressources), de produire davantage et plus vite (croissance et efficacité temporelle) ou de créer des produits nouveaux (augmentation des ventes). Pour les mêmes raisons, l'entrepreneur va investir des domaines a priori non économiques. Il peut par exemple être plus rentable pour les producteurs et les gros consommateurs d'énergie de financer une

campagne de refus d'une taxe sur l'énergie que de devoir la payer.

Une course à la rentabilité

Grâce au développement des technologies de l'information et à l'évolution du mode de financement des entreprises, les propriétaires sont parvenus à systématiser leurs stratégies d'enrichissement. Opérant sur un marché financier globalisé, ils s'efforcent désormais d'accroître la valeur de leur propriété au travers d'opérations boursières. Ils achètent les actions des entreprises qui démontrent les meilleures perspectives de rendement et les revendent au moindre signe d'incertitude.

Confrontées à cette offre de capital globale, anonyme et intransigeante, les entreprises se trouvent dans une situation de concurrence nouvelle: elles doivent non seulement être rentables mais l'être davantage que leurs concurrentes. Seules les firmes réalisant les profits les plus importants peuvent attirer des financements extérieurs, et seules celles qui disposent de ce financement restent compétitives. Conséquence de cette course à la rentabilité: il y a toujours moins d'entreprises sur le marché. La succession de faillites, acquisitions et fusions d'entreprises que nous vivons depuis plusieurs années est une manifestation directe de cette tendance à la concentration de la propriété.

Parallèlement, l'exclusion, la pénurie et la misère s'étendent au fur et à mesure que de nouvelles ressources sont happées dans la dynamique expansive et exclusive de la propriété. En effet, dès qu'une ressource démontre un potentiel de rendement, elle devient objet de convoitise de la part des entreprises. Celles-ci s'efforcent alors d'en obtenir l'exclusivité en étendant à ces secteurs les lois régissant la propriété. Dans ce processus d'enclosures modernes (voir encadré), aucun domaine n'est à l'abri d'une appropriation privative. En témoignent les objectifs annoncés pour la réunion de l'OMC à Cancun en septembre 2003. Des pans entiers de l'économie encore non soumis à la propriété pourraient basculer dans la logique de l'exclusivité et de l'exclusion.

La mondialisation de la propriété

La propriété n'a pas de nationalité. Elle cherche à s'affranchir de tous les obstacles qui empêchent son expansion. Aujourd'hui, l'élite propriétaire contrôle les flux monétaires et les ressources les plus stratégiques (ressources minérales, savoir technologique). Elle peut ainsi renforcer constamment ses positions en finançant les activités les plus rentables et en s'appropriant toujours davantage de ressources. Subordonnés aux contraintes de l'économie monétaire et marchande, les agents économiques participent, sans toujours en être conscients, à l'établissement d'un mode d'organisation sociale fondé sur les privilèges des propriétaires. A l'opposé, les non-propriétaires sont progressivement dépossédés de toute forme de richesse. Les conditions imposées aux pays en développement par les organismes financiers témoignent de cette évolution: elles visent systématiquement l'ouverture des marchés, la libéralisation des flux financiers et la privatisation des secteurs publics. Ces mesures invoquées au nom de la gestion de la dette ne contribuent, de fait, qu'à établir les conditions nécessaires à l'expansion de la propriété à l'échelle mondiale.

Les 12 heures qui ont fait capoter Cancun.

Par Gérard Surdez

"L'OMC demeure une organisation moyenâgeuse" (P.Lamy)

Après une nuit blanche de consultations qui s'est terminée, dimanche, vers 4 h. du matin, les délégués sont revenus exposer leurs préoccupations sur le projet de texte ministériel revisité publié par le Président de la Conférence, le Ministre des Affaires Etrangères mexicain, Luis E.Derbez. Ils restaient très divisés sur un grand nombre de sujets, mais tout particulièrement sur le lancement des négociations sur les "ujets de Singapour".

Comme les positions semblaient converger sur l'agriculture, Debez avait décidé de traiter les sujets de Singapour en priorité et de les faire suivre par l'agriculture et les autres sujets lors des consultations informelles dans le "salon vert", auxquelles participaient un groupe de pays triés sur le volet, la plupart étant le représentant d'un groupe. On s'est beaucoup demandé pourquoi Debez avait décidé de faire passer les sujets de Singapour avant l'agriculture, alors que la plupart des PED avaient un peu plus tôt réaffirmé qu'une avancée dans le domaine de Singapour dépendrait des progrès réalisés en matière agricole.

Au petit jour, il apparaissait que l'UE était prête à sortir les investissements et la concurrence du cycle de Doha, ne laissant que la transparence dans les marchés publics et la facilitation des échanges pour un lancement à Cancun même.

Au début de l'après-midi, Debez a demandé une interruption d'une heure pour permettre aux délégués du salon vert de consulter leur groupe. Les observateurs ont qualifié l'humeur, avant l'interruption, de "bonne".

C'est alors que l'UE a consulté son Comité 133 dans lequel les Etats membres ont donné leur accord pour désolidariser les 4 sujets de Singapour mais qu'ils voulaient des résultats dans d'autres domaines. De leur côté, les pays africains présents dans le salon vert étaient revenus faire leur rapport à l'alliance ACP/PMA/Union Africaine.

Au retour des délégués dans le salon vert, il est vite apparu que les positions s'étaient durcies. Le Botswana, au nom de l'Union Africaine, a déclaré qu'il

leur paraissait impossible d'accepter toute négociation incluant les sujets de Singapour, ne serait-ce que la seule facilitation des échanges. La Corée du Sud, soutenue par le Japon, qu'elle ne pouvait pas revenir au pays sans l'ensemble des 4 sujets de Singapour. Bien que l'UE et la Chine aient déclaré qu'il y avait encore matière à discuter, Debez a décidé d'arrêter les discussions, ne voyant pas comment concilier des positions aussi tranchées sur les sujets de Singapour et dit que le moment était venu de stopper le processus. Beaucoup de pays, les PED notamment, n'ont pas apprécié cette décision, "tout à fait inattendues" et "prématurée" selon la ministre anglaise, laissant entendre que les Européens auraient été prêts à négocier. Pour sa défense, Debez a critiqué le maintien de positions théoriques. "Personne ne peut en vivre", a-t-il déclaré.

Il a proposé une déclaration ministérielle qui a été approuvée à la session de clôture peu avant 18 heures.

Elle indique que le Président du Conseil Général et le DG de l'OMC vont demander une réunion des hauts responsables d'ici le 15 décembre 2003 pour prendre les actions nécessaires.

Les réactions des parties :

G22 : En son nom, le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Equateur et l'Egypte, ont déclaré que, bien qu'il s'agisse d'un échec, leur groupe est devenu plus solide et qu'il représentait un groupe sérieux et expérimenté en matière agricole, qui s'était axé sur les sujets d'intérêt pour une large partie de la population des PED. Mais qu'en est-il de cette unité qui n'a pas vraiment eu l'occasion de se manifester ? La coopération du Brésil et de l'Inde n'est pas nouvelle; Par contre, ce qui l'est davantage, c'est la participation de la Chine et la concentration exclusive du groupe sur le domaine agricole. Pour lui, la situation actuelle n'est pas une fin en soi mais le début d'une phase nouvelle. Il refuse de porter la responsabilité de l'échec en raison de son manque de souplesse sur l'agriculture "Vous pouvez progresser si vous êtes unis; je pense qu'une telle cohésion n'existait pas chez les partisans des sujets de Singapour". (le ministre brésilien).

ACP/PMA/UA : Ils ont regretté que les négociations finales aient commencé sur un sujet sur lequel les membres étaient tout à fait déterminés. Ils ont regretté également que les négociations n'aient jamais porté sur leurs priorités : agriculture, accès au marché des produits non agricoles, traitement spécial et différencié et, bien entendu, le coton. Leur représentant (bengali), parlant en son nom personnel, a dit que le groupe aurait pu se montrer plus souple sur les sujets de Singapour si on lui avait offert davantage sur le coton. Le paragraphe sur la deuxième version du projet de texte ministériel a été considéré par beaucoup d'entre eux comme une gifle, alors qu'ils avaient beaucoup espéré du courant de sympathie que leur initiative avait soulevé quelques jours auparavant.

Groupe de Cairns : Ce groupe semblait avoir totalement disparu à Cancun. Certains de ses principaux membres avaient axé leurs efforts à travailler avec le G22 dont ils faisaient partie.

L'UE : Pascal Lamy, s'efforçant de cacher son désappointement, n'a pas hésité à dire que "Cancun avait été un échec". Bien qu'encore vivant, le Cycle de Doha se trouvait "en soins intensifs". Le résultat n'était pas "seulement un coup sévère pour l'OMC mais une occasion perdue pour les pays développés et les PED". Lui et F.Fischler, le Commissaire européen à l'agriculture, n'ont pas caché que les propositions présentées à Cancun, notamment sur l'agriculture et les sujets de Singapour, restaient d'actualité.

Lamy a rendu responsable de l'échec les procédures et les règles de l'OMC, qui, selon lui, ne sont plus capables de supporter le poids des tâches de l'organisation et une discussion bien menée devant conduire à un consensus entre ses 146 membres. "L'OMC demeure une organisation moyenâgeuse" (ce qu'il avait déjà déclaré après Seattle !). Il a indiqué que la réforme devait être mûrement réfléchie et faire l'objet de consultations avec les Etats membres de l'UE.

Interrogé pour savoir s'il croyait toujours que les négociations pourraient aboutir pour l'échéance de fin 2004, il a répondu que 50 % de l'agenda de Doha aurait dû être conclu à Cancun pour y parvenir, alors que le résultat jusqu'ici obtenu n'était que de 30 %.

USA : Ils ont réagi en dissimulant à peine leur frustration. Selon leur représentant, les USA étaient venus à Cancun pour négocier sur un grand nombre de sujets, y compris l'agriculture et que leur ambition n'avait pu déboucher du fait des PED qui semblaient plus intéressés dans une "tactique théorique" que par des progrès concrets et condamnant le manque de souplesse de certains d'entre eux.

Les commentaires de son représentant étaient dirigés essentiellement à l'intention du G22 (et notamment du Brésil), envoyant des signaux mitigés sur l'avenir de la politique commerciale agricole des USA. Il était particulièrement irrité par l'attitude des pays latino-américains qui, selon lui, ont "manqué l'occasion" de réduire les subventions. Les USA continueront de poursuivre de façon agressive leurs accords bilatéraux et régionaux en l'absence de progrès dans le multilatéralisme. L'échec de Cancun pourrait sérieusement compliquer les négociations de l'ALEA (Accord de Libre-Echange des Amériques), en novembre prochain, où l'agriculture devrait être un des principaux sujets.

Le Japon :

Ce pays à cherché à ne pas endosser la responsabilité de l'échec en raison de son soutien sur les sujets de Singapour. Il maintient donc sa position sur le maintien

de négociations sur les sujets de Singapour. A propos de l'agriculture, il continuera à conférer avec le G10 pour faire obstacle à l'expansion des taux douaniers sur les quotas et à la limitation des droits de douanes.

CARICOM :

La coordinatrice de la Communauté Caribéenne a montré que très peu d'avancées avaient été réalisées, y compris dans le domaine agricole. Pour elle, les délégués sont retournés chez eux les mains vides et personne n'y avait gagné quoi que ce soit.

Le DG de l'OMC, Supachai Panitchpakdi, s'est déclaré "désappointé mais pas découragé" Il a demandé aux délégués de s'élever au-dessus de leurs intérêts nationaux. "Nous n'avons pas le droit de laisser le "Round" dérailler mais devons le remettre sur les rails"

La société civile :

ActionAid, Oxfam et Greenpeace ont accusé l'UE et les USA d'avoir envoyé les négociations par le fond. Le Réseau Commercial Africain et le Réseau International du Commerce et des Genres se sont félicités de l'échec des discussions qui représente pour eux "une réorientation des pouvoirs au sein de l'OMC, les PED ayant su résister avec succès aux puissants face à leur pression et agression extrêmes". WWF a déclaré que l'échec était une chance pour le développement durable et que les gouvernements devaient se centrer sur un agenda plus étroit à l'OMC et traiter le développement durable dans des assemblées hors de l'OMC. L'UNICE, association européenne des chefs d'entreprise, et le FES (Forum Européen des Services) ont tous deux exprimé leur désappointement.

Perspectives :

Ace stade, on ne sait pas sur quelle base les discussions vont continuer à Genève. Aucune des deux propositions de texte ministériel n'a été adoptée à Cancun. La Déclaration note simplement que "nous maintiendrons cette convergence [là où elle a été obtenue à un] "haut niveau". Que deviendront les secteurs où on n'est pas parvenu à ce "haut niveau de convergence. ?

Des observateurs ont également noté que l'unité entre un grand nombre de PED va modifier l'équilibre du pouvoir dans l'institution en leur faveur.

Personne ne semble croire que le Cycle de Doha pourra être conclu d'ici 2005 comme initialement prévu et personne ne veut parier sur les résultats qui pourront en sortir. Le contexte de plusieurs processus régionaux peut s'en trouver modifié (ALEA ou les accords de partenariats économiques qui sont négociés entre l'UE et les pays AC). La région caribéenne va faire face à trois types de négociations en même temps et un de ses représentants a noté qu'il aurait été préférable de compléter d'abord les négociations à l'OMC afin d'établir un cadre de travail pour les discussions régionales.

En conclusion les USA comme l'UE ont beaucoup insisté sur la structure de prise de décision à l'OMC, estimant que l'institution est devenue trop imprévisible pour donner des résultats. Ces pays pourraient tenter d'en changer les structures ou de réorienter leurs efforts vers des accords bilatéraux ou régionaux.

Contact pour cet article. Omc.marseille@attac.org

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.